Cinquante-septième année. - N ° 63 A Jeudi 30 mars 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1542

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

801 512 377 RCS Annecy.
AZAGOUN (Enafa Judith Mariette).
Nom d'usage : AZAGOUN.
Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 10000 EUR.
Etablissement : Etablissement complémentaire.
Activité : Activité d'exploitation de tous salons de coiffure en franchise ou autrement, vente d'accessoires de mode et de produits capillaires et de beauté, le conseil en commercialisation sous toutes ses formes, de produits de bien-être pour la pratique d'activité sportives, conseils, marketing et logistique auprès des entreprises de tous secteurs..
Adresse : 2 Ter, Avenue D'Alery, 74000 Annecy.
Précédent propriétaire : 751 615 303 RCS Annecy. **COPEPAC.**
Date de commencement d'activité : 7 janvier 2021.
Publication légale : Le Faucigny *du* 24 mars 2023.
Oppositions : Pour la validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance SCP ARMAND-CHAT & ASSOCIES 67 avenue des Massettes 73190 CHALLES LES EAUX.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 16/03/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de annecy le 17/03/2023, Dossier 2023 00015631 Réf 7404P01 2023 A 01101 Adresse de l'ancien propriétaire : 2 TER Avenue d'Alery 74000 ANNECY. Adresse du nouveau propriétaire : 17 Avenue du Thiou 74000 ANNECY. Cession d'un fonds de salon de coiffure en franchise ou autrement, vente d'accessoires de mode et de produits capillaires et de beauté, le conseil en commercialisation sous toutes ses formes de produits de bien-être pour la pratique d'activités sportives, conseils, marketing et logistique auprès des entreprises de tous secteurs Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..